

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMAREZ

Séance du 20 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt janvier à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune Pomarez se sont réunis à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Pascal CASSIAU, maire.

Date de la convocation : 04 janvier 2022

Membres élus : 19

Membres présents ou représentés : 15

Présents : Daniel BUOSI, Maxime CHARMAN, Colette DUPOUY, Maryse DUPRAT, Alain GARBAY, Véronique GUILHORRE, Dominique LAFOURCADE, Sébastien LARRERE, Oriol MARTINEZ, Laurent MROZINSKI, Caroline NEL, Ludovic NOUGARO, Geneviève TACHOIRES, Hélène TORTIGUE.

Excusés : Guillaume BESSELLERE, Sandrine SABATHIE, Valérie SAINT-JEAN.

Absents : Joëlle LAGOUARDETTE.

Ludovic NOUGARO est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à vingt heures trente-cinq minutes.

Monsieur le maire soumet à approbation le compte-rendu de la séance du 02 décembre 2021, lequel est adopté à l'unanimité.

Monsieur le maire fait part des décisions prises en vertu des délégations du Conseil municipal qui lui ont été confiées :
Décision n°2/2021 relative à l'acceptation d'une indemnisation de l'assurance pour un sinistre sur un véhicule.

2022-01-20-01/01 : Décision modificative n°2 au budget 2021 Commune

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative n°2 au budget 2021 Commune, basculant 600€ de dépenses prévues au chapitre 011 au chapitre 014 suite à une notification reçue en fin décembre 2021 pour un dégrèvement de taxe foncière non bâti en faveur des jeunes agriculteurs.

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Article (Chap.) – Opération				
615231 (011) – Entretien et réparations Voiries	600.00			
7391171 (014) – Dégrèvement de TFNB en faveur jeunes agriculteurs		600.00		
Total Fonctionnement	600.00	600.00		

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Article (Chap.) – Opération				
Total Investissement		0.00		0.00

TOTAL		0.00		0.00
--------------	--	-------------	--	-------------

2022-01-20-02/02 : Décision modificative n°1 au budget 2021 Lotissement Pourcicam

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative n°1 au budget 2021 Lotissement Pourcicam, permettant ainsi d'ajuster les prévisions pour le passage d'opérations d'ordres pour les écritures de stock.

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Article (Chap.) – Opération				
6045 (011) – Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)		8 500.00		
71355 (042) – Variation de stock de terrains aménagés				8 500.00
Total Fonctionnement		8 500.00		8 500.00

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Article (Chap.) – Opération				
3555 (040) – OPFI – Terrains aménagés		8 500.00		
1641(16) – OPNI – Emprunts en euros				8 500.00
Total Investissement		8 500.00		8 500.00

TOTAL		17 000.00		17 000.00
--------------	--	------------------	--	------------------

2022-01-20-03/03 : Vente d'une parcelle avenue du Stade

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise la vente d'une parcelle sise avenue du Stade à la société S2M SUD-OUEST IMMOBILIER, d'une surface de 1000 m², cadastrée G629p ; fixe le prix de cession à 35€ HT le m² ou 35.47€ TTC le m², soit un prévisionnel avant division foncière et bornage de 30 000€ HT auquel s'ajoute une TVA à la marge de 5 470€ ; autorise M. le maire à signer l'acte ainsi que tout document afférent à la présente décision ; désigne Me ROBIN Nicolas, notaire à Pomarez, pour la passation de l'acte de cession ; décide que la présente délibération annule et remplace les délibérations n°4 du 3 septembre 2020 et n°5 du 3 décembre 2020.

2022-01-20-04/04 : Règlement de fonctionnement des services de la commune

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'entériner le règlement de fonctionnement des services de la commune, en vigueur depuis 2016, qui n'a jamais fait l'objet d'une délibération.

2022-01-20-05/05 : Convention de décote de contribution communale 2022 au SDIS

Arrivée de Guillaume BESSELLERE à 20h50.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours pourtant sur l'engagement à libérer M. Philippe LAGUILHON-MAGENDIE, sapeur-pompier volontaire, sur leur temps de travail communal, dans le cadre de sa mission opérationnelle d'incendie et de secours ; et d'autorise M. le maire à signer ladite convention.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses.

Pascal CASSIAU :

- Remplacement Marie-Christine : en premier lieu, offre d'emploi en interne. Une candidature reçue, qui convenait parfaitement au profil, il s'agit de Mélanie CAZENAVE.
- Proposition de micro-crèche sur Pomarez : la Communauté de communes est à la recherche d'un terrain pour la construction.

Hélène TORTIGUE :

- Réflexion concernant le rythme scolaire : suite à plusieurs demandes individuelles de parents de repasser à un rythme de 4 jours par semaine, ajouté à la crainte du manque de personnel pour assurer l'encadrement des TAP sur l'école de Pomarez, une réflexion a été engagée au niveau de Pomarez. Il y a tout d'abord eu une enquête auprès des familles, les résultats ne sont pas significatifs pour mettre en lumière une tendance nette. Le conseil d'école de Janvier a permis de réaliser à un vote consultatif, les parents ayant le droit à autant de vote que de classe (soit 6), chaque enseignant présent possède une voix (soit 6), et la commune 2. Il y a eu une majorité de voix pour le maintien des 4,5 jours. La municipalité va donc suivre cet avis car il est important de suivre l'avis des enseignants concernant le bien-être des enfants et leurs conditions d'apprentissage. La Communauté de communes a été mise au courant de nos inquiétudes concernant le taux d'encadrement des TAP, qui va assumer la responsabilité de sa compétence.
- Réunion commission personnel : jeudi 27 janvier 2022.

Ludovic NOUGARO :

- Commission à prévoir mi/fin février pour projeter les travaux 2022.

Alain GARBAY :

- Demande aux commissions de se réunir afin de recenser les besoins, de façon à pouvoir préparer le budget 2022.

Caroline NEL :

- Augmentation à venir de 30% de la taxe d'ordures ménagères. Les possibilités de tri sont également augmentées depuis le 1^{er} janvier 2022.

Maryse DUPRAT:

- Téléthon 2022 : 6 792.80€ de bénéfiques, sachant que beaucoup d'activités n'ont pu avoir lieu.
- Qu'en est-il de la boîte à livres ? le projet de 2 boîtes est en cours.

Véronique GUILHORRE :

- Colis pour les aînés : budget inchangé par rapport à l'année dernière. Cette année le colis se compose de savons de Casa Nature, de chocolats de la boulangerie Moreau et de cidre en provenance de Saint-Gildas-des-Bois, commune jumelée avec Pomarez.
- Illuminations de Noël : quelques investissements réalisés cette année, qu'il conviendra de continuer.

Guillaume BESSELLERE :

- Questionnement grippe aviaire : le recensement des basses-cours a-t-il été bien fait ? L'année dernière cela a été fait en porte à porte, par les élus volontaires. Pas de demande provenant de la préfecture pour le recensement.

Laurent MROZINSKI :

- Circulation au niveau de l'école : de nombreuses voitures transitent entre les arènes et l'école, et les voitures quittent les stationnements en pleine sortie des élèves. Il y a un caractère dangereux compte-tenu de la présence des enfants. Une sécurisation sera envisagée rapidement pour solutionner le problème.

La séance est levée à vingt-deux heures et quinze minutes.

BESSELLERE Guillaume	BUOSI Daniel	CASSIAU Pascal	CHARMAN Maxime
DUPOUY Colette	DUPRAT Maryse	GARBAY Alain	GUILHORRE Véronique
LAFOURCADE Dominique	LAGOUARDETTE Joëlle	LARRERE Sébastien	MARTINEZ Oriol
MROZINSKI Laurent	NEL Caroline	NOUGARO Ludovic	SABATHIÉ Sandrine
SAINT-JEAN Valérie	TACHOIRES Geneviève	TORTIGUE Hélène	